



Dossier d'inscriptions 2022/2023 :
DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE

Mme :
Domicile : Commune Code Postal

M. :
Domicile : Commune Code Postal

Demande(ons) :

- une dérogation de secteur à La Valette-du-Var
une dérogation HORS COMMUNE* "entrante" à La Valette-du-Var.

(*Attention ! si accord pour les HORS COMMUNE, une autorisation de la commune de domicile devra obligatoirement être fournie pour finaliser l'inscription.)

ENFANT(S) CONCERNE(S) :

Table with 4 columns: NOM/Prénom, Ecole et classe Fréquentées en 2021/2022, Ecole et classe Demandées en 2022/2023, and rows for 1er, 2e, 3e, 4e.

MOTIF de la demande(1) à renseigner obligatoirement :

Multiple horizontal lines for entering the reason for the request.

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

MERCI DE NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DATE DE RECEPTION DE LA DEMANDE :

DÉCISION COMMISSION :

Table with 4 columns: REFUS, ACCORD, ACCORD P/ RGRP MNT DE FRATRIE dans la même école pour l'année 2022/2023, ECOLE d'AFFECTATION.

La Valette-du-Var, le

LE MAIRE

Poursuivre au verso

(1)

Justificatifs à fournir obligatoirement, si :

▪ **Garde par un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) et déclaré(e) ou un(e) employé(e) déclaré(e) :**

- . contrat de travail avec l'assistant(e) maternel(le) indiquant le numéro d'agrément
- . quittance de loyer, facture EDF/Tél... justifiant du domicile de l'assistant(e) maternel(le)...

▪ **Garde par un parent proche (grands-parents, oncles et tantes...) :**

- . justificatif de domicile quittance de loyer, facture EDF/Tél

▪ **Rattachement à l'école du secteur dont dépend l'adresse du lieu de travail d'un des parents :**

- . Attestation d'employeur du responsable(s) légal(aux) de l'enfant.

POUR INFORMATION :

Toutes les demandes de dérogation seront étudiées lors de la Commission des 30 et 31/05/2022.

Cette dernière tiendra compte :

- des fratries (frère ou sœur dans la même école)
 - des effectifs, sachant que :
 - o les GS, les CE1 et CE2 sont limités à 24 élèves par classe depuis 2020 (Education Nationale)
 - o les PS, MS et du CE2 AU CM2 sont limités à 28 voire 27 en cours doubles
- ceci afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et favoriser ainsi la réussite de tous.

Fait à _____, le _____

Signature(s) : du père de la mère du tuteur